



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2735
1er janvier 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Brexit, souverainisme, nationalisme...

Pas de frontières entre les travailleurs !



Camions bloqués lors de la fermeture de la frontière entre la France et l'Angleterre.

GETTY IMAGES

Afrique

**Dehors, les troupes
françaises!**

Page 12

Il y a 100 ans

**La naissance du
Parti communiste**

Page 8

Épidémie

**Vaccin et incurie
gouvernementale**

Page 3

Leur société

- Covid-19 : vaccin et incurie gouvernementale 3
- État d'urgence sanitaire : l'exception devient la règle 3
- RATP - ligne 14 : début de la fin des travaux 3
- Emploi : le chômage en hausse 4
- Féminicides : bilan accablant 4
- Les amis de mes amis... 4
- Minima sociaux : toujours plus d'inscrits 5
- Accidents du travail : perdre sa vie à la gagner 5
- Sans-papiers : 700 naturalisations pour combien d'expulsions? 5

Dans le monde

- Brexit : le désaccord est signé 6
- De nouveaux obstacles à la circulation des travailleurs 6
- Barbouze 2.0 6
- Russie : crise et appauvrissement brutal 7
- Israël-Palestine : prisonniers inégaux face au virus 7
- États-Unis : Trump, l'ami des escrocs et des assassins 7
- Centrafrique : élections sous le règne de la terreur 12
- Mali : dehors les troupes françaises! 12

Il y a 100 ans

- Décembre 1920 : à Tours, la naissance du Parti communiste 8

Dans les entreprises

- Derichebourg Polyceo - Marseille : les éboueurs ne se laissent pas faire 9
- RATP : une grève qui en appelle d'autres 9
- Uber Eats - Saint-Étienne : un succès pour les livreurs 9
- Centre financier - Bordeaux : coup de colère au Courrier 10
- Hop! : suppressions d'emplois, c'est non! 10
- Nos lecteurs écrivent : régression sociale au CHU d'Angers 10
- Cuisine centrale de Saint-Denis : trois jours de grève 10
- STMicroelectronics : les travailleurs se font entendre 11
- Lactalis : une longue bataille contre le pollueur 11
- Le congrès de Lutte ouvrière 4

Brexit, démagogie souverainiste et nationaliste : pas de frontières entre travailleurs!

Plus de 17 000 camions en attente à Douvres, des usines fermées sur le continent, comme celle de Toyota à Valenciennes qui utilise certaines pièces produites en Grande-Bretagne, risques de pénurie de nombreux produits dans les supermarchés français et anglais... Il a suffi de quelques jours pour que l'on ressente les conséquences de la suspension du trafic en provenance de Grande-Bretagne, décidée en début de semaine dernière par plusieurs États européens, dont la France, à la suite de la découverte d'une mutation du Covid-19.

Malgré tout ce que peuvent prétendre les souverainistes partisans d'un repli national, les échanges ont créé une telle interdépendance entre les économies du monde entier que la moindre interruption des liaisons peut rapidement paralyser l'activité de nombreuses entreprises. À cela s'ajoute la course au profit qui amène une grande partie des usines à fonctionner en flux tendu et à cesser leur production au moindre retard.

Mais la façon dont les chauffeurs ont été traités est aussi révélatrice du fonctionnement de l'économie capitaliste. Des deux côtés de la Manche, ceux qui dirigent, au gouvernement comme à la tête des entreprises, se sont inquiétés d'assurer la circulation des marchandises, mais absolument pas des travailleurs qui les transportent. En effet, si des lieux de stockage avaient été aménagés pour les camions, rien n'était prévu par contre pour ceux qui les conduisent! *« On a été parqués comme des bêtes »,* racontaient certains en exprimant leur colère, *« même pas de douche, ils ont juste mis des cabines de toilettes; on a eu des bouteilles d'eau, mais rien à manger... »*

Il n'y a pas que le virus qui fait se refermer les frontières. C'est aussi le cas du Brexit qui doit intervenir le 1^{er} janvier. Après avoir officiellement quitté l'Union européenne, la Grande-Bretagne doit abandonner définitivement le marché unique et l'union douanière. Après des mois de négociations, l'accord finalement conclu le 24 décembre garantit aux capitalistes que le Brexit n'entraînera pas l'instauration de taxes et de droits de douane supplémentaires pour les marchandises. Pour eux, l'essentiel est sauf : les affaires et les profits pourront continuer!

Depuis des années, en Grande-Bretagne, une partie des politiciens se servent du rejet des institutions européennes comme d'un tremplin pour tenter d'accéder au pouvoir. Leur surenchère a conduit à l'organisation du référendum de juin 2016 qui a vu les partisans de la sortie de l'Union européenne l'emporter. Boris Johnson lui-même ne s'était converti à la démagogie antieuropéenne que pour damer le pion à ses concurrents et devenir Premier ministre. Mais, contrairement aux promesses mensongères qu'il avait faites, il n'y aura pas moins de licenciements, moins de chômage et moins de pauvreté en Grande-Bretagne grâce au Brexit. Au contraire même, car le patronat britannique voudra faire payer aux travailleurs et aux consommateurs tous les frais supplémentaires, ne serait-ce que ceux occasionnés, par exemple, par le rétablissement de nombreuses formalités administratives. Il n'y aura pas non plus davantage d'argent pour le système de santé, les hôpitaux ou le logement, car le gouvernement se préoccupera avant tout, comme ses prédécesseurs, d'assurer les profits de la classe capitaliste. Par contre, les barrières et les entraves seront plus nombreuses pour les travailleurs immigrés, y compris ceux venant de l'Union européenne, qui rencontreront plus de difficultés pour circuler, se soigner ou obtenir un salaire correct.

En Grande-Bretagne comme en France, la démagogie nationaliste ne sert qu'à détourner la colère sociale des véritables responsables et à distiller dans la classe ouvrière le poison de la division. Dans cette organisation sociale fondée sur la concurrence et la recherche du profit par une minorité de privilégiés, les États nationaux et les frontières qu'ils dressent entre les peuples ne servent qu'à protéger les intérêts des possédants.

Pour défendre leurs intérêts immédiats, et plus encore pour mettre fin à ce système aussi injuste qu'irrationnel, les travailleurs auront besoin de s'unir et d'opposer aux divisions nationales ou religieuses les idées de la lutte de classe et de l'internationalisme. C'est à cette condition qu'ils pourront constituer une force capable d'enlever à la bourgeoisie la direction de la société et d'apporter ainsi une issue à une crise qui est celle du système capitaliste lui-même.



Camions près du port de Douvres en Angleterre.

Covid-19 : vaccin et incurie gouvernementale

VDN PASCAL BONNIÈRE



Toutes les chaînes ont filmé la première personne à avoir été vaccinée contre le Covid-19. On sait donc qu'elle s'appelle Mauricette, qu'elle a 78 ans et que cela s'est passé à l'hôpital René-Muret de Sevran, en Seine-Saint-Denis, un département où le virus a fait 1 500 morts.

Outre des soignants, parmi la vingtaine de premiers bénéficiaires du vaccin on trouve aussi des résidents du centre gériatrique Champmaillot, qui dépend du CHU de Dijon. Mais la campagne vaccinale débutera vraiment le 4 janvier. Centrée sur les Ehpad, elle concernera d'abord 23 établissements des régions de Paris, Lyon, Lille et Tours, puis s'étendra au reste des 7 000 Ehpad. D'ici au printemps, elle devrait s'élargir à tous les retraités de 65 ans et plus et, ensuite, à tous les plus de 16 ans. Cela sera volontaire, et non pas obligatoire.

Fin décembre, la France comptait au titre du Covid-19 plus de 2,55 millions de cas confirmés, près de 25 000 patients hospitalisés, dont 2 650 en réanimation, et totalisait 62 700 décès. Face à cela, on ne peut qu'être soulagés de savoir que les chercheurs ont trouvé et élaboré un vaccin en un temps record. Et cela même s'il en existe de plusieurs sortes, course au profit et concurrence entre grands groupes pharmaceutiques obligent.

Pour stopper les ravages du virus, c'est à une vaccination généralisée, la plus rapide possible, qu'il faudrait procéder. On le fait heureusement pour d'autres fléaux, telles la rougeole et d'autres maladies infectieuses, contre lesquelles on immunise très tôt la population, au moins dans les pays riches.

Selon un sondage datant de mi-décembre, que *Le Journal du Dimanche* a publié, 56% des sondés ne souhaiteraient pas se faire

vacciner. S'il existe des « antivaccins » par principe, cette méfiance est due sans doute moins à des a priori qu'à l'expérience concrète de la façon dont le gouvernement a géré la crise sanitaire.

Car on l'a vu dire une chose un jour, et le contraire le lendemain. Ou invoquer des considérations dites scientifiques pour envoyer les soignants au front sans protection, et laisser bien d'autres salariés aller au travail, malgré le risque d'y être contaminés, comme dans des transports en commun bondés. Et cela alors que ministres et officiels se succédaient à la télévision pour faire la leçon à tous sur le respect des gestes barrières!

Cette méfiance s'est aussi nourrie de scandales sanitaires répétés, comme celui du Mediator. Et tout le monde a vu la course au profit, effrénée, indécente, des géants de la pharmacie pour être le premier, « coûte que coûte » dirait Macron, à sortir un vaccin, et surtout à décrocher le très gros lot pour leurs actionnaires.

Une campagne a maintenant débuté dans les médias, à l'initiative du gouvernement, pour inciter la population à se faire vacciner, arguments scientifiques à l'appui, accompagnée d'une leçon de morale. Mais Macron et ses ministres sont à la peine, et cela se comprend, tant ils ont fait la preuve de leur incurie, de leur irresponsabilité, et de leur soumission aux intérêts des puissances d'argent.

Pierre Laffitte

État d'urgence sanitaire : l'exception devient la règle

Le 21 décembre, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi créant deux régimes juridiques qui lui confèrent des pouvoirs exceptionnels en cas de crise sanitaire. Ils font suite à l'état d'urgence sanitaire instauré en 2020 et qui doit prendre fin en avril 2021.

En mars 2020, une loi avait attribué un large éventail de pouvoirs d'exception au gouvernement. La ministre de la Justice avait alors juré qu'il n'était pas question que ces pouvoirs rentrent dans le droit commun. Deux prolongations plus tard et la fin de ces mesures exceptionnelles approchant, le gouvernement se refuse désormais à s'en défaire.

L'état d'urgence sanitaire défini dans ce projet élargirait à toute crise sanitaire les dispositions prises lors de celle du Covid. Il serait instauré par décret, sans intervention du Parlement sauf pour le prolonger au-delà d'un mois. Ce projet y ajoute un « état de crise sanitaire » dont même le renouvellement serait décidé directement en Conseil des ministres. Il interviendrait avant l'état d'urgence ou après celui-ci, au nom de la lutte contre les « effets » de la crise, sans limite de durée. Cet état de crise permet lui aussi de prendre des mesures d'isolement, de mise en quarantaine, ou

encore de réquisition des personnes et des biens.

Des responsables lepénistes et des Républicains ont dénoncé la possibilité introduite dans le texte de faire dépendre les restrictions de liberté d'un test ou d'un traitement médical, un vaccin par exemple. Le gouvernement s'est tiré à bon compte de ces critiques, en rappelant que le vaccin ne serait pas obligatoire et en s'engageant à ne pas faire voter le projet de loi avant plusieurs mois. Mais l'objectif essentiel demeure,

qui est de renforcer les pouvoirs à la disposition du gouvernement. Dominé par les partis qui se succèdent à la tête de l'État ou aspirent à y accéder, le Parlement n'a certes jamais constitué un véritable contre-pouvoir. Néanmoins, les discussions parlementaires, les procédures qu'elles entraînent, peuvent retarder des décisions et constituer des faux frais pour la machine gouvernementale. Or, face à la crise économique, la bourgeoisie peut avoir de plus en plus besoin que le pouvoir prenne des mesures d'urgence, aussi impopulaires qu'elles soient.

Dans une société capitaliste en crise, l'exception tend à devenir la règle.

Sacha Kami



RATP - ligne 14 : début de la fin des travaux

L'ouverture des quatre stations, dont une n'ouvrira qu'en janvier 2021, qui constituent le prolongement de la ligne 14 du métro parisien a nécessité onze ans de travaux. Cela s'est traduit par onze ans de galère supplémentaire pour les usagers de la très fréquentée ligne 13 que ce prolongement est censé désaturer.

L'événement a été fêté comme le premier pas sur la Lune, mais les travailleurs du chantier, eux, n'étaient pas à la fête. C'était la course jour et

nuit, week-end compris, pour pouvoir ouvrir dans les délais annoncés et cela s'est traduit par plusieurs accidents du travail. C'était le cadet des soucis de Castex, Guillaouard (PDG de la RATP), Péresse (présidente de la région Île-de-France) et des grosses huiles présentes à l'inauguration le 14 décembre.

En réalité le chantier n'est pas achevé. Il reste à terminer la station Porte-de-Clichy ainsi que toutes les finitions dans les parties fréquentées par les voyageurs. Ces

travaux seront effectués de nuit puisque le nouveau tronçon est désormais ouvert.

Une étude prévoit que la ligne 14 sera à son tour saturée en 2024. Alors que l'État déverse des centaines de milliards pour sauver les profits des capitalistes, et que des centaines de milliers de travailleurs s'entassent dans des métros et des RER bondés, le développement des transports publics, à Paris comme ailleurs, est toujours à la traîne.

Correspondant LO



LE PARISIEN

Emploi : chômage en hausse

Le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité s'est accru en novembre pour atteindre 3,8 millions selon le ministère du Travail, un niveau supérieur de 10% à celui enregistré en février avant le premier confinement.

Mais si l'on y ajoute tous ceux qui sont contraints de travailler en activité réduite, et donc avec un salaire amputé, le ministère annonce au total 6 millions d'hommes et de femmes au chômage dans la seule

métropole.

De l'aveu même des services du ministère du Travail, le nombre de nouvelles inscriptions à Pôle emploi augmente. C'est la conséquence du deuxième confinement, qui a débuté

le 30 octobre. C'est aussi le résultat de tous les plans de suppression d'emplois, ceux de grandes entreprises connus à l'échelle du pays et dans lesquelles les grands groupes capitalistes profitent de l'alibi du coronavirus pour licencier des travailleurs dont ils se seraient débarrassés de toute façon. Mais ce n'est là que la partie émergée de l'iceberg. Il y a aussi tous les travailleurs jetés un par un à la rue par leur patron, soit que leur petite entreprise soit victime des mesures de confinement, soit que lui aussi profite de l'occasion.

Par ailleurs, il y a aussi moins de chômeurs qui retrouvent un emploi. Ceux qui ont quitté Pôle emploi pour un emploi temporaire, ce qui est maintenant le principal moyen d'en sortir, sont moins nombreux en novembre qu'en octobre. Quant aux intérimaires en fin de mission, ils ont de plus en plus de mal à en trouver une nouvelle. 110 000 emplois temporaires en équivalent temps plein ont disparu en un an. Et ces chiffres ne reflètent même pas toute la gravité de la situation car beaucoup de travailleurs sans emploi ne s'inscrivent pas à Pôle emploi.

Mais, à défaut d'offres, la direction de Pôle emploi utilise à fond un moyen de faire baisser le nombre de chômeurs en s'acharnant à les radier. Ces radiations ont repris de plus belle au troisième trimestre. La CGT de Pôle emploi dénonce ainsi « la volonté de rattraper les

objectifs de radiations qui n'ont pu être atteints, alors que les offres d'emploi n'ont jamais été aussi faibles ».

Main dans la main, patronat et gouvernement sèment la misère. Ils récolteront la colère du monde du travail.

Daniel Mescla

Féminicides : bilan accablant

Mardi 22 décembre la gendarmerie de Saint-Just dans le Puy-de-Dôme est intervenue pour secourir une femme menacée par son compagnon. L'homme en question, lourdement armé, a tiré et tué trois gendarmes, puis a pris la fuite après avoir mis le feu à la maison et s'est finalement suicidé.

Le gouvernement, Macron et Darmanin en tête, suivi par les médias, a immédiatement utilisé cette sinistre affaire pour redorer le blason policier terni par les multiples bavures et violences de ces derniers mois. Cet emploi propagandiste de la mort de trois gendarmes masque le fond de l'affaire : une fois de plus une femme était menacée par son compagnon, une fois de plus des plaintes et des signalements existaient qui pouvaient laisser craindre le pire, une fois de plus l'État n'a pas jugé utile ou possible de la protéger. De plus, dans ce cas précis, on peut imaginer qu'une intervention avant la situation paroxystique aurait évité les meurtres.

Mais, la plupart du temps, policiers et gendarmes arrivent après les faits. Ainsi, 152 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint en 2019, 225 000 ont, suivant les associations féministes, subi des violences. Le drame

de Saint-Just a été précédé par celui de Domont, dans le Val-d'Oise. Le 17 décembre un homme y a assassiné son épouse, après l'avoir menacée pendant des mois, après qu'elle avait déposé plainte à plusieurs reprises et que des violences avaient été commises en public. Son avocat n'a pu que constater que le « système judiciaire a fait comme il a pu, mais il a failli quand même ».

Devant les exigences des associations féministes, le gouvernement et spécialement Marlène Schiappa, la secrétaire d'État chargée du dossier jusqu'en juillet dernier, n'ont pas été avares de discours sur la lutte contre les violences faites aux femmes. Mais rien n'a changé. L'année 2020 se terminera comme la précédente sur le décompte des femmes assassinées et le constat que l'État n'est pas là, ou bien trop rarement, pour protéger les victimes de violences conjugales.

Paul Galois



Les amis de mes amis...

Les médias ont révélé que Bruno Roger-Petit avait, en octobre, invité au restaurant Marion Maréchal, la nièce de Marine Le Pen. Il voulait la consulter à titre tout à fait personnel, a-t-il déclaré, pour savoir si « elle était en résonance avec l'état de l'opinion ».

Avant d'être nommé « conseiller mémoire » de

Macron, chargé entre autres d'organiser les commémorations, Roger-Petit avait été pendant plus d'un an, de septembre 2017 à octobre 2018, le porte-parole et conseiller personnel du président.

Macron avait déjà montré sa bienveillance vis-à-vis du très réactionnaire de Villiers, dont le spectacle du

Puy-du-Fou avait échappé aux règles du confinement. Dans une interview récente, il a multiplié les clins d'œil à l'extrême droite : insécurité, identité nationale, référence à Charles Mauras... Tout y était ! Pour l'élection présidentielle, Macron vise les électeurs de la droite mais aussi ceux de Le Pen.

Marianne Lamiral

Le congrès de Lutte ouvrière

Lutte ouvrière a tenu son congrès les 19 et 20 décembre dernier.

Il a bien sûr largement discuté des crises sanitaire et économique, et des problèmes qu'elles posent aux communistes révolutionnaires que nous sommes. Il a aussi été l'occasion de faire un bilan de l'activité de Lutte ouvrière au cours de l'année écoulée, de ses finances et de la diffusion de sa presse. Le congrès a aussi fait le bilan de la participation de Lutte ouvrière aux élections municipales de mars 2020, où elle a présenté 260 listes

dans 240 communes, et envisagé les élections régionales de 2021, où elle compte également se présenter. Le congrès a également adopté une motion pour la candidature de Nathalie Arthaud à l'élection présidentielle de 2022.

Des représentants des organisations liées à Lutte ouvrière au sein de l'Union communiste internationaliste (trotskyste) se sont exprimés sur la situation dans leurs pays respectifs.

Des textes d'orientation sur la situation internationale, sur la crise

économique et sur la situation intérieure étaient soumis à la discussion et au vote des délégués, textes que nos lecteurs pourront trouver dans la prochaine parution de la revue *Lutte de classe*. Le texte « Aujourd'hui comme hier, socialisme ou barbarie » (*Lutte de classe* n° 211, novembre 2020) était également soumis à la discussion et au vote. Tous ces textes ont été adoptés à l'unanimité des délégués.

Enfin, le congrès a élu les organes de direction de Lutte ouvrière : comité central et comité exécutif.



Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 212

(décembre 2020 - janvier 2021),

à paraître sur notre site dimanche 3 janvier, et dans sa version papier vendredi 8 janvier :

- Le 50^e congrès de Lutte ouvrière
- L'aggravation de la crise de l'économie capitaliste
- La situation internationale
- La situation intérieure
- Discussions sur les textes d'orientation (extraits)
- Interventions des groupes invités (extraits)

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.

Minima sociaux : toujours plus d'inscrits

La Drees, l'organisme de statistiques du ministère des Solidarités et de la Santé, vient de publier une étude sur l'augmentation du nombre de bénéficiaires des minima sociaux.

Fin octobre 2020, plus de 2 millions de personnes percevaient le RSA, soit 8,5% de plus que l'année précédente à la même date. « Ce n'est pas une surprise, étant donnée la violence de la crise, mais un tel rythme de dégradation n'a jamais été observé », commente un spécialiste de la protection sociale. Le nombre de bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS), perçue par les chômeurs en fin de droits, a lui aussi augmenté, de 10,7% entre mai et septembre.

Ces chiffres ne font que confirmer ceux des

associations humanitaires qui alertent depuis des mois sur l'augmentation de la pauvreté, du recours à l'aide alimentaire, des impayés de loyers... Dès le début de la crise sanitaire, les travailleurs les plus précaires, intérimaires, CDD, travailleurs à temps partiel, autoentrepreneurs, l'ont subie de plein fouet. Beaucoup se sont retrouvés du jour au lendemain sans emploi, quelquefois sans droit à une allocation chômage, d'autant plus que la durée de travail nécessaire pour avoir droit à une allocation a augmenté depuis novembre

2019. Pour les chômeurs indemnisés, les allocations ont été prolongées pendant les périodes de confinement, mais entre temps beaucoup se sont retrouvés en fin de droits.

Le recours massif au chômage partiel a limité ou retardé les licenciements mais aussi permis au patronat de conserver, aux frais de l'État, une main-d'œuvre compétente. Si bien des travailleurs ont ainsi évité le chômage, la perte de 16% du salaire a été synonyme de difficultés pour beaucoup. Mais les mêmes entreprises qui ont bénéficié de cette aide ont souvent prévu de supprimer des milliers d'emplois dans les mois qui viennent, quelle que soit l'évolution de la

crise sanitaire. La crise économique capitaliste avait commencé avant le coronavirus, et elle se poursuivra après. Pour survivre face aux concurrents, et pour augmenter ses profits en

pleine crise, le grand patronat mène une véritable guerre. Elle se traduit par la suppression de milliers d'emplois et par l'augmentation de l'exploitation.

Hélène Comte



Accidents du travail : perdre sa vie à la gagner

Le 22 décembre, un ouvrier d'Eiffage âgé de 41 ans et père de trois enfants est mort à La Courneuve. Il travaillait sur le chantier de la ligne 16 du Grand Paris Express, le supermétro francilien dont les travaux ont été lancés en vue des Jeux olympiques de 2024.

C'est, à ce jour, la seule victime d'un accident du travail mortel sur ces chantiers. Mais, la semaine précédente, un ouvrier d'Eiffage avait chuté sur un autre chantier de la future ligne 16 situé à Saint-Denis, et il souffre d'une triple fracture du fémur.

Ces drames rappellent que, après celui de la pêche, le secteur du BTP est le plus accidentogène, selon les chiffres publiés par l'Assurance-Maladie,

même s'ils sont en baisse pour ce secteur depuis plusieurs années sans que l'on sache si cela reflète une meilleure protection des ouvriers ou une dissimulation accrue des accidents du travail.

La sous-déclaration des accidents et des maladies professionnelles est pratiquée par des entreprises de tous secteurs pour minimiser leurs cotisations à la branche spécialisée de la Sécurité sociale, dont le

taux est calculé en fonction des déclarations. C'est une fraude classique, tolérée par les autorités, qui engage de moins en moins de procédures pénales à l'encontre d'entreprises ne respectant pas la réglementation de protection de la santé de leurs employés.

Par ailleurs, il n'existe pas de base de données nationale répertoriant tous les accidents du travail déclarés, même pas ceux qui entraînent la mort. Les chiffres concernant les travailleurs du secteur public, en particulier, ne sont justement pas rendus publics.

La Sécurité sociale publie les chiffres en rapport avec les salariés des

entreprises privées, soit environ 16 millions de travailleurs : en 2019, elle a enregistré 655 715 accidents du travail, chiffre en hausse de 0,6% par rapport à ceux de 2018, qui étaient eux-mêmes en hausse de 2,9% sur ceux de 2017.

En 2018, la Sécurité sociale dénombrait 551 accidents mortels sur le lieu de travail, dont les victimes travaillaient dans le privé, 21 de plus qu'en 2017. À quoi il faut ajouter les 482 décès (chiffre basé sur 26 millions de salariés) par accident de trajet entre domicile et lieu de travail, ou en déplacement professionnel. Le total équivaut à presque trois décès

du travail officiellement chaque jour. Et il faudrait encore le multiplier pour tenir compte des maladies professionnelles mortelles, notamment par cancer, après le départ en retraite.

Les rapports officiels de l'administration ou des parlementaires qui s'accumulent montrent que les accidents du travail sont un angle mort de la santé publique. C'est un drame social quotidien qui se perpétue pour une simple raison : dans cette société, le patronat est maître chez lui et il est libre y compris de contraindre ses salariés à travailler dans des conditions dangereuses.

Lucien Détroit

Sans-papiers : 700 naturalisations pour combien d'expulsions ?

Marlène Schiappa, la ministre déléguée à la Citoyenneté, s'est félicitée mardi 22 décembre de la naturalisation annoncée de 700 travailleurs sans papiers. « Ils ont prouvé leur attachement à la nation, c'est désormais à la République de faire un pas vers eux », a-t-elle déclaré.

En temps normal, les naturalisations se font au compte-gouttes : il faut prouver qu'on comprend le français et même qu'on connaît le nom des fleuves et de politiciens morts depuis un certain temps. Aujourd'hui, les dossiers seront soigneusement choisis parmi ceux qui étaient « en première ligne » lors de l'épidémie : caissiers, personnels de santé, gardes d'enfants... Le gouvernement veut montrer qu'être

français se mérite. Mais c'est surtout une façon pour lui de diviser les travailleurs, non seulement entre Français et immigrés, mais aussi entre bons et mauvais étrangers. Il sert ainsi, comme à son habitude, les intérêts du patronat, qui sait jouer des peurs et des divisions pour baisser les salaires et aggraver l'exploitation.

Il y aurait en France entre 300 000 et 500 000 travailleurs sans papiers, selon

les associations : pendant le confinement, ils ont livré les repas, chargé les colis, pris soin des personnes âgées. Dès juin dernier, ils sont descendus par milliers dans les rues pour réclamer leur régularisation, le droit de pouvoir vivre comme tout le monde. Alors les 700 naturalisations claironnées ne font que souligner le mépris du gouvernement pour tous ces travailleurs.

Ce sont les travailleurs, français comme immigrés, réguliers ou non, qui font tourner la société. Ils doivent avoir les mêmes droits. Régularisation de tous les sans-papiers!

Camille Paglieri



Brexit: le désaccord est signé

Le 24 décembre, après des mois de poker menteur et à quelques heures d'une sortie sans accord, le Royaume-Uni de Boris Johnson et l'Union européenne (UE) ont fini par signer un texte de compromis, censé réguler leurs relations commerciales à partir du 1^{er} janvier 2021.

À écouter les signataires, l'accord commercial ne ferait que des gagnants. Johnson, comme à son habitude, a fanfaronné, présentant le texte comme un « accord fantastique », un « cadeau de Noël » aux entrepreneurs et à toute la population. Il n'est pas sûr que cela suffise à faire oublier sa gestion calamiteuse de la pandémie, qui a déjà fait plus de 65 000 morts en Grande-Bretagne, mais cela a suffi pour que certains journaux titrent « Joyeux Brexmas », fusionnant « Brexit » et « Christmas » (Noël). Côté continental, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le négociateur Michel Barnier ont affiché une satisfaction plus mesurée, parlant d'un accord « juste et équilibré ».

Chez les hommes d'affaires britanniques, français et allemands, domine le sentiment que cet accord a évité le chaos qui aurait résulté d'une sortie sans accord réintroduisant des droits de douane. Le spectacle des files de camions bloqués côté anglais à l'approche des ferries et du tunnel, dans l'attente que leurs chauffeurs soient testés, leur avait donné comme un avant-goût des conséquences possibles d'un « no deal ». Un certain soulagement est donc de mise du côté des capitalistes, comme en témoigne ce titre de

l'hebdomadaire *The Economist*: « Un accord vaut mieux que pas d'accord du tout. »

L'accord, un pavé de 1200 pages, codifie la façon dont le Royaume-Uni, qui a déjà quitté l'UE le 31 janvier 2020, quittera le 1^{er} janvier 2021 le marché unique et l'union douanière. Comme le souhaitent les milieux patronaux de part et d'autre de la Manche, importations et exportations, d'un volume de 700 milliards d'euros par an, continueront à se faire sans taxes ni quotas. Pour préserver son accès au marché européen et à ses 450 millions de consommateurs, la Grande-Bretagne accepte aussi de s'aligner peu ou prou sur les normes sociales et environnementales de l'UE. C'est ce à quoi tenaient les commis des groupes capitalistes qui dominent l'UE, qui craignent un dumping britannique qui résulterait de la concurrence de marchandises produites à plus bas coût.

En échange de cette reculade, l'UE a concédé que ses pêcheurs renoncent progressivement d'ici cinq ans à 25 % des poissons qu'ils pêchent actuellement dans les eaux britanniques. C'est un geste qui ne lui coûte pas cher et qui permet à Johnson d'afficher une victoire symbolique auprès des plus souverainistes de ses supporters,



À Douvres, les chauffeurs bloqués passent Noël dans leur camion.

même si c'est loin des 80 % exigés au départ.

Mais il est déjà évident que le feuilleton du Brexit et les difficultés qu'il engendre ou alimente ne vont pas s'arrêter là. L'accord va d'abord devoir être adopté. Il devrait l'être le 30 décembre par le Parlement britannique, car le Parti conservateur y dispose depuis décembre 2019 d'une majorité écrasante, et l'opposition travailliste votera pour. Il devra l'être ensuite, d'ici fin février, par les députés de chacun des 27 pays membres de l'UE.

C'est toutefois moins son adoption que sa mise en œuvre qui sera problématique. Au 1^{er} janvier 2021, les contrôles douaniers vont faire leur retour, avec toutes les formalités administratives, coûteuses et

chronophages, que cela suppose. En ce sens, l'accord est bien « historique », mais de façon négative, puisqu'il remet en place des barrières tombées au fil du temps, depuis que le Royaume-Uni était entré dans le Marché commun en 1973.

Si Johnson fait mine de voir dans l'accord une « nouvelle base d'amitié », le texte n'assurera pas non plus la « concurrence loyale » dont von der Leyen et Barnier se veulent les avocats. Car il ne saurait y avoir de relations commerciales sans rapport de force dans un système économique basé sur la guerre de tous contre tous, et moins que jamais en temps de crise. Valable cinq ans seulement, cet accord inclut déjà un mécanisme d'arbitrage en cas de litige, et ils ne manqueront

pas. Si une entreprise britannique s'éloigne trop des normes fixées par l'UE, cette dernière sera en droit de prendre des mesures de rétorsion, en particulier d'imposer des droits de douane – et vice versa.

C'est dire si cet accord signé au bord du précipice, aussi détaillé et volumineux soit-il, n'est qu'un texte de compromis provisoire, avec lequel les grands patrons savent déjà qu'ils prendront des libertés, en fonction de leurs intérêts du moment. Il ne comporte d'ailleurs pas de chapitre sur la finance, signe qu'il n'y aura pas non plus de trêve dans la bataille entre la Bourse de Londres et les Bourses de Paris et de Francfort pour attirer les capitaux.

Alan Grey

De nouveaux obstacles à la circulation des travailleurs

Pendant sa campagne de 2016 en faveur du Brexit et depuis son arrivée au poste de Premier ministre, Johnson n'a cessé de promettre à la population un nouvel âge d'or si le Royaume-Uni quittait l'UE.



Travailleurs saisonniers migrants en Angleterre.

Ce sont des balivernes d'un point de vue économique, comme les travailleurs britanniques ont pu déjà le mesurer à la baisse continue de leur pouvoir d'achat ces dernières années. Quant au nouvel accord, il va avoir pour eux un impact négatif direct, en créant de nouveaux obstacles à leur libre circulation.

Aujourd'hui, 4 millions d'Européens travaillent au Royaume-Uni, et un million de Britanniques travaillent

dans l'UE. Sur le papier, le nouvel accord ne leur retire pas de droits mais, sachant qu'il sera renégocié dans cinq ans, ils ont de quoi être inquiets.

Dans l'immédiat, l'accord complique surtout la vie de ceux qui voudraient traverser la Manche pour trouver un travail: il faudra désormais se faire délivrer un permis de travail et un visa à rester plus de six mois dans le pays, et les pays de l'UE ont

décidé d'adopter des mesures similaires dans l'autre sens à l'encontre des travailleurs britanniques.

L'accord prévoit une exception: les mesures seront plus souples dans le domaine de l'agriculture, où la main-d'œuvre venue d'Europe centrale et orientale est vraiment indispensable aux patrons. Dans la tourmente du Brexit, les exploiters ne perdent pas le nord!

A.G.

Barbouze 2.0

Facebook a supprimé un réseau de dizaines de faux comptes, groupes et pages créés par l'armée française et visant la Centrafrique, le Mali, le Niger et d'autres États

africains. En se faisant passer pour des habitants de ces régions, leurs auteurs commentaient, de manière élogieuse, les interventions françaises en Afrique, et diffusaient à

l'occasion divers bobards.

Ainsi, l'armée française se couvrait d'éloges, sachant très bien que l'opinion des peuples, elle, est à juste titre bien différente.

Russie : crise et appauvrissement brutal

Les autorités de grandes villes russes ont dit qu'elles risquent de manquer de pain pour le Nouvel An, tant la demande explose. De nombreux consommateurs compensent ainsi les fruits et légumes, le sucre et la viande dont ils doivent se passer, les prix de ces denrées ayant parfois doublé, triplé, voire plus, en quelques mois. Cela sur fond de chute brutale des revenus.

Les autorités russes chiffrent à 4 % la baisse du pouvoir d'achat sur un an. En réalité, c'est bien plus, alors que 30 % des Russes, selon les sondages, disent se retrouver dans la pauvreté.

Poutine a voulu paraître s'en indigner lors d'un talk-show télévisé récent. Il en a rejeté la responsabilité sur les maires et gouverneurs, qui sont les fusibles préposés à cet effet. Il leur a ordonné de sauvegarder le pouvoir d'achat de la population, en plafonnant les prix de certaines denrées. La conséquence en est, par exemple, que le sucre à prix régulé a disparu des magasins, où l'on ne trouve plus que du sucre de canne ou de qualité supérieure, à un coût bien supérieur car non réglementé. Cela rappelle

les « defitsits », ces introuvables produits de base que l'on présentait comme une spécificité du régime soviétique.

À la télévision, Poutine n'a rien dit d'un autre effet de la crise : la dépréciation accélérée du rouble, qui renchérit les produits importés, sans que les salaires suivent.

La crise mondiale frappe de façon visible la Russie : baisse continue de la production industrielle, recul des exportations de pétrole et de gaz naturel... En quelques mois, des millions de travailleurs de l'industrie et des services se sont retrouvés au chômage partiel avec de dérisoires compensations salariales. Beaucoup d'autres ont carrément perdu leur travail. Et la perte des revenus qui

allaient avec a fait glisser dans la pauvreté des pans entiers de la classe ouvrière, ainsi que de la petite bourgeoisie : petit commerce, professions indépendantes, etc.

C'est dans ce cadre que se multiplient des grèves pour des hausses de salaires, ou pour le simple paiement des salaires, comme cela avait été le cas dans les années 1990, après l'effondrement de l'URSS.

Sur dix jours de décembre, pour ne citer que de grandes villes et de grosses sociétés, cela a provoqué la grève des ouvriers d'une usine automobile à Novokouznetsk (6 millions de roubles d'arriérés de salaires), d'un combinat de papier carton sur l'Oussouri (quatre mois de salaires impayés, la justice ayant, chose rare, ouvert une enquête criminelle contre l'employeur), des employés des transports en commun de Rybinsk, celle des ouvriers d'un site d'extraction pétrolière de Rosneft, des soignants de Vladimir, du Samu de diverses villes...

Pour faire oublier l'aggravation de la situation sociale, le pouvoir russe se gargarise d'avoir été le premier en Europe à lancer, le 4 décembre, une campagne vaccinale avec son propre vaccin, le Sputnik V.

Outre que l'efficacité de ce dernier – refusé même par l'allié et obligé biélorusse Loukachenko – suscite toujours des interrogations, la population sait qu'elle a été laissée sans aides face au virus, ballotée entre les

ordres et les contre-ordres des employeurs et des autorités durant des mois. L'épidémie continue de flamber, au point que les hôpitaux, saturés en province mais aussi dans la région la plus riche, à Moscou avec ses 12 millions d'habitants, ne peuvent souvent plus accueillir de malades. Des ambulanciers, des soignants le dénoncent... et parfois sont eux aussi en lutte pour leurs emplois et leurs salaires.

Pierre Laffitte



Photomontage : « Il n'y aura pas de paye ce mois-ci. »

Israël-Palestine : prisonniers inégaux face au coronavirus

Les prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes n'auront jusqu'à nouvel ordre pas droit au vaccin contre le coronavirus.

Telles sont les instructions du ministre Likoud de la Sécurité intérieure Amir Ohana, données le 26 décembre aux services pénitentiaires israéliens. Cette consigne concerne les prisonniers de haute sécurité, qui sont en fait tous des détenus politiques palestiniens, dont une grande partie est placée en détention administrative sur décision arbitraire des autorités israéliennes, c'est-à-dire sans inculpation ni jugement.

Cette décision discriminatoire vient s'ajouter au délai prévu par le gouvernement

israélien pour la vaccination des habitants des territoires palestiniens. Or ceux-ci sont plus vulnérables ne serait-ce qu'en raison de la forte densité de population dans les villes cisjordaniennes, à Jérusalem-Est et à Gaza, qui dépendra aussi d'Israël pour la vaccination.

Pourtant, en termes de vulnérabilité, les prisonniers politiques palestiniens sont en première ligne, étant donné leurs conditions de détention, la promiscuité et leur état de santé fréquemment déficient, dénoncés par les

familles et les ONG. La prison de Gilboa, au nord-est du pays, a d'ailleurs été fermée en raison de la propagation de l'infection parmi les détenus.

Le gouvernement se glorifie d'être en pointe dans la lutte anti-Covid, d'avoir été un des premiers à lancer la vaccination à grande échelle, à commencer par celle du Premier ministre. La manœuvre politique du ministre de la Sécurité intérieure apparaît encore plus clairement pour ce qu'elle est : un élément de la campagne de la droite au pouvoir dans un contexte électoral. La Knesset, le Parlement israélien, vient en effet d'être

dissoute à la suite de l'éclatement de la coalition entre Netanyahu et Gantz, respectivement à la tête du Likoud et du parti Bleu-Blanc. Une nouvelle élection législative, la quatrième en deux ans, devrait donc avoir lieu en mars 2021. Pour ratisser en direction de l'extrême droite militariste, religieuse, raciste et pro-colonisation, la chasse aux voix les plus réactionnaires est donc ouverte.

Les Palestiniens en

général et les prisonniers politiques en particulier en subiront les conséquences, alors que le gouvernement entame par ailleurs un troisième confinement pour tenter d'enrayer la circulation du virus. Cet épisode rappelle une fois de plus le scandale que constitue le maintien en détention des 4 400 prisonniers politiques palestiniens. Leur libération serait la première des nécessités!

Viviane Lafont

États-Unis : Trump, l'ami des escrocs et des assassins

Il ne reste à Trump que quelques semaines à la Maison Blanche. Alors qu'il a fait accélérer les exécutions fédérales, il multiplie les grâces, comme la loi américaine le lui permet. Il a ainsi gracié différents alliés, qui accomplissaient des peines de prison pour des fraudes et des escroqueries diverses. Il s'agit de personnalités condamnées pour des malversations fiscales, comme Charles Kushner, père du gendre de Trump, ou pour des délits commis pendant la campagne de 2016. Paul Manafort, qui fut directeur de campagne de Trump et fut condamné à sept ans de prison pour

fraudes fiscales et bancaires, vient ainsi d'être gracié.

Trump vient aussi de gracier quatre anciens mercenaires de l'entreprise Blackwater, dont le patron l'a soutenu financièrement. En 2007 à Bagdad, ces quatre hommes, qui escortaient un convoi, avaient tiré à tout-va, tuant au moins quatorze civils, dont deux enfants de 9 et 11 ans qui avaient les mains en l'air.

Au fond, en exprimant sa reconnaissance à des assassins prêts à toutes les exactions, Trump tient à peaufiner son image jusqu'au bout.

Michel Bondelet



Protestation à Gaza après la mort d'un détenu palestinien en Israël.

Décembre 1920 : la naissance du Parti communiste

Fin décembre 1920 à Tours, le congrès du Parti socialiste décidait par 3 028 mandats contre 1 022 l'adhésion à la III^e Internationale créée en mars 1919 à l'initiative des bolcheviks. La majorité formait alors la Section française de l'internationale communiste (SFIC), qui prit peu de temps après le nom de Parti communiste, tandis que la minorité scissionnait et continuait l'ancienne SFIO.

L'Internationale communiste et sa section française étaient nées de la vague révolutionnaire commencée dans les tranchées et les usines de l'Europe en guerre, concrétisée en octobre 1917 par la victoire des ouvriers en Russie et prolongée par une série de révolutions prolétariennes embrasant l'Europe. Pour les révolutionnaires russes, ses initiateurs, elle devait être le parti mondial de la révolution. Mais, même en période de révolution, la constitution d'un parti révolutionnaire n'est pas chose facile, notamment parce que, en France comme ailleurs, la voie était obstruée par les appareils des vieilles organisations faillies, la SFIO et la CGT.

La trahison de 1914

Lors de la déclaration de guerre en août 1914, comme la plupart des représentants de la Deuxième Internationale, les dirigeants du Parti socialiste SFIO et ceux de la CGT avaient sombré dans le patriotisme et l'Union sacrée, reniant tous les engagements pris lors des congrès internationaux.

Fernand Loriot et Louise Saumoneau avaient incarné le courant internationaliste dans le Parti socialiste au déclenchement de la guerre. Mais l'âme en fut le noyau de militants syndicalistes révolutionnaires de la CGT regroupés autour de Pierre Monatte et Alfred Rosmer, qui éditaient *La Vie ouvrière*.

Ces militants ouvriers furent les propagandistes des conférences de Zimmerwald et de Kienthal, qui avaient réuni en Suisse des opposants à la guerre. Ils mirent sur pied, avec l'aide de Trotsky alors exilé en France, le Comité pour la reprise des relations internationales (CRRI).

Au sein de la SFIO, sentant monter l'opposition à la guerre, certains sociaux-chauvins comme Longuet firent mine de réclamer la paix tout en continuant de voter les crédits de guerre. Fin 1916, au congrès de la SFIO, trois courants étaient représentés :

les zimmerwaldiens avec Loriot étaient très minoritaires. Quatre ans plus tard, lors du congrès de Tours, le rapport de force était totalement inversé.

La montée ouvrière

En France comme ailleurs, l'année 1917 vit éclater les mutineries sur le front et de nombreuses grèves à l'arrière. La fin de la guerre ne mit pas fin à l'agitation, bien au contraire. La montée révolutionnaire en Europe toucha la France. La CGT voyait ses effectifs atteindre 1,2 million d'adhérents, quatre fois plus qu'en 1913. Des soldats révoltés par la guerre adhéraient en masse à la SFIO, parti traditionnel de la classe ouvrière et le seul dans lequel une opposition à la guerre et à ses conséquences se mani-



1920 : grève à Villeneuve.

Les cheminots grévistes tiennent leur assemblée générale.

festait. Des groupes enthousiastes de grévistes et de militants des organisations ouvrières se formaient dans tout le pays.

Dans ces circonstances, Trotsky et la nouvelle Internationale pressaient les révolutionnaires de constituer immédiatement un parti communiste. Il s'agissait, écrivait celui-ci en novembre 1919, « de construire une organisation pratiquement toute neuve en assurant simultanément la direction du mouvement de grève », de « faire preuve d'indépendance devant les masses ». Il ajoutait que défendre l'unité du Parti socialiste équivalait à trahir la révolution. Trotsky militait pour que le

noyau syndicaliste révolutionnaire formé autour de Monatte et Rosmer, renforcé par les quelques révolutionnaires authentiques venus des rangs de la SFIO, se constitue en parti, afin en particulier d'attirer à lui les militants ouvriers à l'avant-garde des grèves.

Les années 1919 et 1920 virent en effet exploser une vague de grèves d'une ampleur alors inconnue. La direction réformiste de la CGT réussit à manœuvrer et à saboter le mouvement gréviste, en particulier la

Le mot d'ordre du congrès de Tours : *Prolétaires de tous pays unissons-nous!*

devant la poussée à gauche, une grande partie de l'appareil de la SFIO n'écartait pas la possibilité d'une adhésion à la III^e Internationale afin de conserver sa mainmise sur le parti. Mais pour cette fraction, il s'agissait tout au plus de changer d'enseigne en conservant le même appareil.

Ainsi Marcel Cachin avait été, durant toute la guerre, un social-patriote acharné, mais il choisit par calcul, avec Louis-Oscar Frossard, de se ranger dans le camp des révolutionnaires lorsque le congrès extraordinaire fut organisé à Tours. Ils endossèrent la motion d'adhésion à l'IC rédigée par Souvarine et Loriot depuis leur prison. Longuet lui-même louvoyait, présentant une « motion d'adhésion avec réserves » au vote des militants.

Un parti qu'il restait à transformer

À l'issue du congrès, le jeune Parti communiste rassemblait 110 000 des 170 000 adhérents, donc la majorité, de l'ancienne SFIO. Mais il restait du chemin à faire pour qu'il devienne un véritable parti révolutionnaire. À côté des éléments réellement révolutionnaires, il pouvait offrir un cadre pour le recyclage d'éléments du vieux Parti socialiste compromis dans l'Union sacrée et les manœuvres politiciennes. Un certain nombre de syndicalistes révolutionnaires, Rosmer au premier chef,

entrèrent malgré tout au PC pour travailler à le transformer. Trotsky eut bien des difficultés à convaincre Monatte de prendre place à sa direction en 1923, après que le parti eut exclu ses carriéristes les plus voyants. Cette direction révolutionnaire de 1923, avec Rosmer, Monatte et Souvarine, fut de courte durée : dès l'année suivante, avec le reflux de la vague révolutionnaire, la réaction stalinienne se renforçait en URSS et transformait l'Internationale Communiste en outil servile de la bureaucratie soviétique. Les cadres révolutionnaires en furent chassés en France comme ailleurs et les staliniens en herbe surent parfaitement s'appuyer sur les vieux réformistes usés par les compromissions. En tant que parti révolutionnaire du prolétariat le Parti communiste devait ainsi mourir avant d'avoir vraiment vécu.

Cent ans après il reste le programme, le drapeau, les leçons de la vague révolutionnaire et de la naissance de l'État ouvrier russe, les conseils de l'Internationale sur « la nécessaire indépendance devant les masses » même pour un groupe minoritaire. Ce patrimoine politique, seuls des militants trotskystes ont pu le conserver et pourront le transmettre pour construire les partis communistes et l'internationale, aujourd'hui plus que jamais nécessaires.

Christian Bernac

Le Musée de l'histoire vivante de Montreuil, en Seine-Saint-Denis, a conçu une exposition très documentée sur le Congrès de Tours. Elle sera prolongée au moins jusqu'à la fin février.

Aux alentours du Congrès de Tours

Musée de l'histoire vivante

Parc Montreau

31, boulevard Théophile-Sueur à Montreuil

Derichebourg Polycéo Marseille : les éboueurs ne se laissent pas faire



Depuis le jeudi 17 décembre, dans les 2^e, 15^e et 16^e arrondissements de Marseille, les éboueurs, collecteurs et cantonniers des sites Santi et Augustin-Roux sont en grève, à l'appel du syndicat FO.

Ils bloquent la sortie des camions-bennes de la société Derichebourg Polycéo, qui détient de la Métropole une délégation de service public pour ces trois arrondissements.

Les 220 travailleurs, ouvriers comme agents de maîtrise, sont en grève et en colère : « On a trop de pression, la boule au ventre quand on va travailler. Ce n'est pas un directeur mais un dictateur », « des intérimaires travaillent depuis dix ans ici, ils se font insulter et virer, ce n'est pas normal. » Ils en ont assez des vestiaires et douches dans un état lamentable, des pannes fréquentes des

camions, des sanctions telles que dix jours de mise à pied pour un accrochage, du comportement dictatorial de la direction

Lundi 21 décembre, tandis que les grévistes étaient à la mairie pour se faire entendre des conseillers municipaux, des vigiles investissaient un des sites. Déjà, lors de leur grève d'octobre 2017, la direction avait fait venir des gros bras.

Mercredi 23 au matin, les grévistes bloquaient les centres de transfert des déchets et de tri de Marseille, qui réceptionnent les ordures de plusieurs départements. Ils veulent le départ

du directeur et du sous-directeur de l'entreprise Derichebourg Polycéo et que l'embauche d'intérimaires soit enfin effective. Quant à la direction, elle se borne pour l'instant à répondre que « certains salariés ne [veulent] pas se soumettre à certaines règles ».

De son côté, mercredi 23, la Métropole, qui est le donneur d'ordres, demandait au préfet la réquisition de la société Derichebourg et l'intervention des forces de police pour en libérer l'accès. Samedi 26, des camions-bennes réquisitionnées commençaient d'enlever une partie des ordures dans le 2^e arrondissement, escortés par des patrouilles de police. Mais, convaincus par des grévistes, les conducteurs interrompaient leur tournée.

« On ne peut pas reprendre avec une direction avec laquelle on travaille la peur au ventre d'être licencié », a expliqué le délégué syndical FO du site, qui a ajouté « cette grève [...] c'est pour que la direction tienne ses engagements, notamment sur l'embauche de certains intérimaires, et qu'il y ait un climat de travail serein. Les effectifs ont été réduits, il y a eu beaucoup de départs non remplacés, un climat délétère. »

Ces travailleurs, toujours en première ligne face au Covid et aux ordures, sont décidés à ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

RATP : une grève qui en appelle d'autres

Selon la loi orientation mobilité (LOM), le réseau bus de la RATP serait découpé en lots mis en appel d'offres pour le 1^{er} janvier 2025, et les salariés transférés vers des filiales de droit privé.

Les conditions de travail seraient régies par un décret instituant un cadre social territorialisé (CST), qui annonce une large série d'attaques contre lesquelles les travailleurs se sont mobilisés le 17 décembre, dans les bus, au métro et dans les secteurs de maintenance.

La direction présente ce CST comme un progrès par rapport à la convention collective nationale du transport urbain... pour mieux cacher que, sur la durée et la flexibilité du travail, les repos ou l'évolution des salaires, il se situe bien en deçà des conditions en vigueur à la RATP. L'entreprise se pose aussi en victime de l'ouverture à la concurrence afin de convaincre ses salariés qu'ils doivent mettre leurs intérêts en veilleuse pour qu'elle remporte les marchés.

Les grévistes ont tenu à montrer qu'ils ne sont pas dupes de ces effets de manche, et les discussions autour de la grève ont permis de s'adresser à ceux qui pensent que 2025 est encore loin ou qui, pessimistes, se disent que les jeux sont faits.

Même si la participation a été variable selon les sites, c'est dans le secteur bus que la mobilisation a été la plus forte. À Thiais, dans le Val-de-Marne, 50 grévistes se sont retrouvés devant le dépôt, au grand dam de la toute nouvelle directrice qu'on a entendue demander : « Mais pourquoi y a-t-il autant de grévistes ? »

La réponse se trouve dans ce CST fabriqué sur mesure pour le patronat du transport. Mais, au piquet, il y avait aussi dans l'air quelque chose de la grève de l'an dernier : la fierté, le plaisir de se retrouver et de constater que les liens créés alors existent toujours.

Au rassemblement central organisé au dépôt de Belliard, dans le 18^e arrondissement de Paris, plusieurs responsables syndicaux et politiques ont tenu à mêler à leur soutien aux grévistes une bonne dose d'appels à voter à gauche aux régionales. Ils affirment qu'une défaite électorale de Péresse, la présidente de droite de la région, permettrait de faire obstacle aux plans de la direction... Comme si, aux affaires, la gauche avait rechigné à privatiser, y compris au temps où le PCF parvenait à se ménager une place à la table du Conseil des ministres !

Dans sa prise de parole, notre camarade Nathalie Arthaud n'a pas manqué de dénoncer cette arnaque électoraliste, affirmant avec le soutien marqué d'un certain nombre de grévistes, que la seule force sur laquelle les travailleurs peuvent compter, c'est la leur : leur solidarité et leur détermination à ne rien lâcher, que ce soit sous le prétexte de la crise sanitaire et économique ou celui de l'ouverture à la concurrence.

Correspondant LO

Uber Eats – Saint-Étienne : un succès pour les livreurs

Plusieurs dizaines de livreurs Uber Eats et Deliveroo de Saint-Étienne se sont mobilisés à plusieurs reprises, courant décembre.

Par petits groupes de dix, ils se sont installés devant les McDonalds, Burger King, O'Tacos et Quick, bloquant les grands distributeurs de restauration rapide pour revendiquer des rémunérations plus en rapport avec leur travail et faire respecter leurs droits élémentaires.

Ils sont en colère contre les plateformes de livraison, car, comme en témoignent des livreurs, « elles ont baissé notre salaire de près de 40 % depuis le premier confinement, sans qu'on ait notre mot à dire » ; « Il faut travailler 15 heures par jour pour

un petit salaire » ; « On roule dans le froid, sous la pluie, par grosses chaleurs, on est exposé aux accidents, sans la moindre compensation. »

Ceux d'Uber Eats viennent d'avoir partiellement gain de cause. Ils devraient toucher un minimum, qui reste soumis à conditions, de 10 euros de l'heure entre 11 h 30 et 13 h 30 et de 12 euros entre 19 heures et 21 heures. Ils retrouvent une prime en cas de pluie qui avait été supprimée lors du premier confinement. Tout cela reste en deçà de ce qu'ils

demandaient, et pour le moment les livreurs de Deliveroo ne sont pas concernés. Mais c'est une première

victoire.

Les livreurs de Saint-Étienne sont décidés à poursuivre leur action, et tant

mieux si cela encourage les livreurs d'autres villes à revendiquer eux aussi.

Correspondant LO



LE PROGRES YVES SALVAT

Centre financier – Bordeaux : coup de colère au Courrier

Au centre financier de La Poste de Bordeaux, la direction a programmé la suppression du service Courrier, qui est chargé d'organiser la collecte et la distribution de celui-ci entre les services internes, les bureaux de poste, les autres centres et les clients.

Il y a quelques années encore, chacun des vingt centres financiers du pays avait son service de courrier. En 2018, la direction nationale a décidé de les regrouper sur six centres seulement et de mutualiser leurs services. De ce fait le service de Bordeaux a regroupé plus de soixante salariés. Mais la direction de La Poste a pris la décision de ne garder qu'un seul service, à Orléans-La Source, pour tout le pays, et il est question qu'il soit à terme externalisé. Quoi qu'il en soit, plusieurs centaines d'emplois auront ainsi disparu.

Au fur et à mesure du départ des agents du Courrier, soit en retraite, en préretraite ou vers d'autres services, et alors qu'il n'en restait plus qu'une trentaine à reclasser à Bordeaux, l'ambiance était plutôt morose. Suite à un plan de promotions où trois postes étaient proposés au service Courrier, un seul a été pourvu alors que la plupart des agents ont des dizaines d'années d'ancienneté!

À six mois de la fermeture de leur service, mardi 15 décembre, la vingtaine d'agents présents ont donc vu rouge. Ils se sont déplacés en délégation auprès de

la direction, qui était alors réunie en « comité emploi », pour déverser leur colère ! Après une bonne heure d'invectives, ils ont pu repartir la tête haute, la tenue du comité emploi de la direction ayant été bien compromise... De quoi retrouver une belle solidarité.

Sous prétexte de non rentabilité, le Groupe La Poste supprime ou sous-traite des pans entiers d'activités. À grands renforts de publicité, il se targue de 9 000 embauches en cette période de fin et début d'années – la plupart précaires pour la livraison des colis – alors qu'il est prévu 45 000 suppressions d'emplois pérennes dans les cinq ans à venir... Alors que La Poste fait des centaines de millions d'euros de bénéfices, aucun emploi ne doit être supprimé!

Correspondant LO



Hop! : suppressions d'emplois, c'est non!

Le CSE de Hop!, la filiale d'Air France qui assure les courts-courriers, a rejeté le 24 décembre un plan de suppression de 1 000 emplois sur 2 400.

Le plan de départs volontaires concerne des pilotes, des hôtesse et stewards, et des personnels au sol. Certains pilotes pourraient être repris chez Air France, mais seulement comme copilotes, et les commandants de bord pourraient perdre, avec leurs galons, jusqu'à la moitié de leur salaire. Une partie des hôtesse et stewards pourraient aussi être repris chez Air France, mais sans leur ancienneté. Ils seraient affectés à des postes et avec des salaires de débutants. Quant au personnel au sol, il pourrait être reclassé avec son ancienneté et avec un salaire équivalent, mais à Roissy, alors que la majorité travaille à Morlaix ou à Lille, avec une menace de licenciement en cas de refus de mutation.

La restructuration du groupe Air France était déjà prévue avant la pandémie. La majorité des liaisons intérieures, moins rentables, devraient être transférées à Transavia, la compagnie low cost du groupe.

Face à la paralysie du trafic aérien et aux pertes de

chiffre d'affaires cette année, l'État a volé au secours d'Air France fin avril avec 7 milliards d'aides, auxquelles devraient désormais s'ajouter 4 à 5 milliards supplémentaires. Mais avec ces aides, l'État ne cherche nullement à empêcher les suppressions d'emplois, ni chez Hop!, ni dans l'ensemble du groupe Air France, qui en prévoit plus de 8 000.

Malgré la baisse du trafic aérien et les pertes de cette année, la direction d'Air France a renouvelé une partie de ses avions et vise un retour à 7% de bénéfice pour 2023. Les suppressions d'emplois, les baisses de salaires, l'exploitation accrue, sont pour Air France le moyen de faire payer par le personnel ce retour des bénéfices, et l'État, quand il met la main à la poche, n'y trouve rien à redire.

Alors, même si la direction de Hop! présente son plan comme consistant en départs volontaires et en reclassements, il est inacceptable!

Hélène Comte

Cuisine centrale de Saint-Denis : trois jours de grève

Le 15 décembre, à Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis, tous les employés de la cuisine centrale se sont mis en grève. La veille, à 20 heures, une commande de 1 600 repas supplémentaires avait été passée par mail pour le lendemain.

Comme le raconte une gréviste: « Ça a été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. Ils s'imaginent qu'ils peuvent nous surcharger de travail comme ça du jour au lendemain. Cette commande s'ajoute aux 7 000 repas par jour, aux repas de Noël pour les enfants et aux 300 à 500 sandwiches que nous avons à livrer. »

Un élu de la mairie est venu, qui a essayé de faire accepter cette surcharge de travail; peine perdue. La grève a duré trois jours. « Tous les problèmes ont été mis sur le tapis: le manque

de personnel, le manque de matériel, le personnel précaire jamais embauché, et la suppression de cinq jours fériés, la prime dégressive, l'augmentation du temps de travail d'une demi-heure. »

Depuis octobre, un mouvement des municipaux est en cours contre les attaques qu'ils subissent au nom de la réforme de la fonction publique. La cuisine centrale n'avait pas rejoint le mouvement jusqu'à présent. Alors, comme l'a conclu cette gréviste: « C'est une alerte donnée au maire. »

Correspondant LO



Lors d'une précédente grève.



Nos lecteurs écrivent Régression sociale au CHU d'Angers

« Au CHU d'Angers, la direction profite de la crise sanitaire pour réorganiser certains services en 12 heures avec une alternance jour/nuit. En réanimation médicale, l'impact est important. Il y aura moins de soignants auprès des patients. Et comment garder la vigilance et la concentration nécessaire à la sécurité des patients pendant 12 heures? Les temps de transmission entre équipes ne sont pas prévus, ni le temps d'habillage et de déshabillage. Ces tâches indispensables seront effectuées sur notre

temps personnel, ce qui revient à un allongement non rémunéré de la journée de travail.

Le passage aux 12 heures aboutit également à l'exclusion des collègues les plus âgées, de celles qui ont des soucis de santé, des femmes enceintes, ou encore des salariés qui ne souhaitent pas faire d'horaires dérogatoires. C'est discriminatoire, inégalitaire, totalement injuste! D'autres problèmes se posent en plus. Comment faire garder nos enfants? Quelle est la nounou qui acceptera de les avoir aussi

longtemps? Comment avoir une vie sociale quand on passe une journée voire deux à dormir pour récupérer de sa série en 12 heures?

Des études montrent que l'allongement des journées de travail a des effets néfastes sur la santé physique et psychique des travailleurs. La direction n'en a rien à faire, elle veut aller vite. Ces restructurations n'ont qu'un seul objectif: supprimer du personnel pour réduire les coûts. Non à cette régression sociale! »

Une lectrice du CHU d'Angers

STMicroelectronics : les travailleurs se font entendre

Fin octobre, STMicroelectronics annonçait le blocage des salaires pour 2020. Les ouvriers, opérateurs du site de Grenoble où travaillent 1 800 ingénieurs et techniciens, n'ont pas accepté ce zéro pour cent d'augmentation et ont très majoritairement débrayé, à 80 voire 90 %, selon les équipes.

Quelques jours après, le mouvement s'étendait à ceux de l'usine de production de Crolles, à une vingtaine de kilomètres de là, où travaillent 4 000 salariés, dont environ 2 000 à la production. Cette colère s'exprimait après une année de travail intense, même pendant le confinement, et

l'annonce du maintien du chiffre d'affaires.

Sur le site de Crolles, après cinq semaines de débrayages et de rassemblements, à un peu plus de 200, malgré les pressions antigreve de la direction, condamnées par l'inspecteur du Travail, les grévistes ont imposé des reculs

à celle-ci. Ils ont obtenu une prime de reprise de 250 euros pour tous les opérateurs et une augmentation de 30 euros de la prime industrielle mensuelle, ainsi qu'une augmentation de 22 euros d'une prime mensuelle réservée aux techniciens et quelques promesses de promotions diverses.

En revanche, à Grenoble, la direction ne lâche rien, prétextant que les rémunérations sont déjà plus élevées. Après huit semaines de débrayages, les salariés



Le sapin décoré par les grévistes de Crolles.

sont solidaires et font bloc. La dernière illustration en a été la réaction collective face à un chef qui demandait de rattraper le retard dû aux grèves : l'équipe n'a pas accepté cette provocation et a arrêté le travail durant le poste.

Si le mouvement s'est interrompu à Grenoble

pendant les fêtes de fin d'année, il doit reprendre début 2021. Les grévistes ont pu mesurer l'intransigeance des patrons et la complicité d'un État qui, bien qu'actionnaire à 12% de l'entreprise, ne dit mot et continue de l'arroser d'aides publiques massives et diverses.

Correspondant LO

Lactalis : une longue bataille contre le pollueur

Mardi 15 décembre, le PDG de Lactalis, Emmanuel Besnier, venait inaugurer en personne la nouvelle station d'épuration de sa fromagerie industrielle L'Étoile du Vercors, à Saint-Just-de-Claix, en Isère.

Cette cérémonie clôt un long bras de fer entre le maire de cette petite commune, Joël O'Baton, soutenu par d'autres élus et la majorité des habitants, et le géant laitier.

L'Étoile du Vercors, filiale de Lactalis depuis 2011, est connue depuis longtemps pour sa pollution des eaux de l'Isère. Selon France Nature Environnement, les rejets actuels de l'usine correspondent

aux eaux usées d'une ville de 8 000 à 15 000 habitants, contenant des résidus lactés mais aussi des produits de nettoyage, soit plus de 200 tonnes de produits chimiques par an!

En 2014, une station d'épuration intercommunale a vu le jour, pour un coût total engagé de 22 millions d'euros. Mais, alors que les canalisations arrivaient jusqu'aux portes de l'usine, Lactalis a refusé

ce raccordement public, jugé trop cher et inadapté d'après ses experts. Se voulant maître chez lui, connu pour l'opacité de son groupe, Emmanuel Besnier a décidé, contre l'avis des élus, de construire sa propre station d'épuration privée, laissant la facture de l'investissement public aux seuls contribuables.

En réponse, le maire avait plusieurs fois refusé le permis de construire en zone non constructible et sur des terrains agricoles à protéger. Pendant plusieurs années, il dut subir

les pressions de Lactalis, son chantage à l'emploi, son armada d'avocats, mais aussi les pressions constantes d'un État représenté par le préfet, dont « le soutien a été essentiel », comme l'a souligné le directeur le jour de l'inauguration.

En mars 2019, de guerre lasse, le maire dut finalement accorder ce permis de construire. Malgré tous les recours juridiques, les amendes et mises en demeure, Lactalis a continué à polluer pendant des années et a réussi à imposer ses choix à une petite

commune. Alors il n'est pas étonnant que tous les élus invités aient boycotté cette inauguration en pleine pandémie. La cérémonie a fait dire au maire : « On a l'impression qu'on vient nous narguer. »

Cette longue bataille d'une petite commune contre un grand groupe et son retentissement dans les médias ont eu au moins le mérite de montrer combien ces capitalistes imposent leur dictature à la population, avec la complicité d'un État à leurs ordres.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

